

Avis de constitution

SOCIETE « THE MOBILE BAR » en abrégé « TMB »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme TRANCHE,
PRES DE PRECIS ARCHITECTURE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE MOBILE BAR » en abrégé «
TMB »

Objet : EVENEMENTIEL, BAR, DEBIT DE BOISSONS,
DESIGN, ARCHITECTURAL, REPRESENTATION DE
MARQUES, ORGANISATION DE FESTIVALS, ET CONCERTS,
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme TRANCHE,
PRES DE PRECIS ARCHITECTURE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M AKUE EYRAM LOIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11811 du 26/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76578/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

